

le titre de comte de Lyon (1), cependant il ne figure pas sur les listes de ces dignitaires. Ce procès dont nous ignorons l'issue, dut abrégér les jours de notre prélat, car il mourut à Paris (2) dans la 57^e année de son âge, le 13 octobre 1536. Le parlement ayant été invité à ses obsèques, répondit qu'il lui déferait volontiers cet honneur quoiqu'il n'eût coutume de le décerner qu'aux princes du sang et aux premiers magistrats. Il voulut sans doute, en agissant ainsi, le venger des imputations auxquelles il avait été en butte l'année précédente. Son corps fut ensuite transporté à Lyon et inhumé sous une tombe dans le milieu de la nef de l'église primatiale où il avait fondé quatre anniversaires solennels à perpétuité (3). Sa tombe a été profanée comme toutes les autres en 1562 et ses anniversaires ont cessé en 1790.

A. PÉRICAUD.

(1) C'est aussi par erreur que Bertrand d'Argentré, livre 12, p. 1167 de son *Hist. de Bretagne*, dit que M. de Rohan parvint au cardinalat.

(2) La Mure, qui ne parle pas de ce procès, dit que François I^{er} *estimoit beaucoup* M. de Rohan et l'avait fait entrer en son conseil, « ce qui l'obligeant, ajoute-t-il, de faire beaucoup de séjour, il y mourut... » *Hist. eccl. de Lyon*, p. 203.

(3) Cf. Quincarnon sur *Saint-Jean*, p. 72, et la Mure, p. 203.